

DELIBERATION N° 2025-038
DE LA COMMUNE DE REOTIER
Séance du 25 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi 25 septembre, à 19 h 15 le Conseil Municipal de la Commune de Réotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Marcel CANNAT Maire.

Date de la convocation : 19 septembre 2025

En exercice : 11

Présents : 9

Votants : 8

Étaient présents : Marcel CANNAT, Michel MOURONT, Roland MARSEILLE, Marc CASTELLACCI, Mariette PIOVESAN, Dominique COLLOMB, Joël GAUTHIER, Antoine GRAZIANO, Damien GANDELLI

Absent : Hervé CASTILLO

Procuration de : M. Michel COLLOMB à M. Marcel CANNAT

Secrétaire de séance : M. Michel MOURONT

Objet de la délibération : Demande de subvention sur l'Enveloppe cantonale 2025.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, qu'il y a lieu de réaliser des travaux de mise en sécurité de différents sites communaux et des travaux sur l'aspersion.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental pour financer une partie de ces travaux.

Le Coût des travaux s'élève à la somme de : **16 235 € HT**.

Après délibération, le Conseil Municipal : **8 Pour – 0 Contre – 0 Abstention. (Monsieur le Maire ne prend pas part au vote)**

- **Décide** de solliciter auprès du Conseil Départemental une subvention sur l'enveloppe cantonale au taux le plus élevé possible,

- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Le Maire,
Marcel CANNAT.

